



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27688>

Département(s) de publication : **94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95**

Annonce n° **25-27688**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Le kremlin-bicetre

Code postal : 94270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 25-071

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme La Directrice d'ACHAT

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; -Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; -Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence

suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; -La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/03/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La direction de la recherche clinique

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture du service hébergé AIDA incluant un Chatbot multilingues basé sur de l'IA.

Code CPV principal - Descripteur principal : 72500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Fourniture du service hébergé AIDA incluant un Chatbot multilingues basé sur de l'IA.

Lieu principal d'exécution du marché : Ile-de-France

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critère d'analyse des offres : -Critère 1 (coefficient : 40%) : Prix - Critère 2 (coefficient : 60%) : Qualité du dossier technique oSous-critère 2.1 : Compréhension du besoin, du contexte et des enjeux (pondération : 20%) oSous-critère 2.2 : Méthodologie et démarche de travail (pondération : 30%), oSous-critère 2.3 : Moyens mis en oeuvre pour garantir la qualité et la pertinence de la fourniture de la solution logicielle « Chatbot AIDA IA » et la qualité du service hébergé (pondération : 40%) oSous-critère 2.4 : Dispositif mis en place pour superviser et pour améliorer la qualité fonctionnelle des résultats du service hébergé (pondération : 10%) Montant maximum Le montant maximum pour la durée globale du marché est de 220 000 euro(s) HT. Durée 36 mois Renseignements Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 18 mars 2025 à 14h à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Négociations Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum. Les négociations porteront notamment sur les points suivants : -Un échange sur les moyens d'améliorer la qualité des offres en faisant évoluer les Cahiers des Clauses Particulières initiaux et/ou le cadre de réponse financier, ou l'acte d'engagement tout en respectant l'égalité des candidats ; -L'effort tarifaire du candidat. Les

cahiers des clauses particulières pourront être modifiés par l'administration contractante suite à ces négociations. Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Pour complément d'informations, se référer au RC de la consultation. Avances : Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Pour cette consultation, l'option A du CCAG-TIC est retenue. Le taux de l'avance est fixé à : - 30 % pour les petites et moyennes entreprises ; - 5 % pour les entreprises qui ne sont pas PME. L'avance est versée et remboursée suivant les dispositions du Code de la Commande Publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2025